

BIBLIOTHEQUE DE LA COMMUNAUTE ISRAELITE DE LAUSANNE ET DU CANTON DE VAUD

Règlement et mode d'emploi de la bibliothèque.

Ce règlement peut être amené à changements selon la fréquentation de la bibliothèque ou la demande des membres.

1. Dispositions générales : La bibliothèque de la CILV est un service GRATUIT offert aux membres de la CILV dès 12 ans et aux non membres de la CILV de plus de 18 ans. Elle fonctionne, selon les informations ci-dessous. **La bibliothèque ne peut, en aucun cas, être utilisée comme un self-service.**
 - 1.a. l'emprunt est limité à quatre ouvrages pour une durée de trois semaines.
 - 1.b. passé ce délai, un rappel sera envoyé.
 - 1.c. dès la 2^{ème} semaine de retard, il sera demandé un montant de 2 fr. par livre, qui servira à approvisionner le fond servant aux achats.
2. Inscription : L'inscription est indispensable pour pouvoir emprunter des ouvrages. L'inscription se fait sur le site <http://cilv.ch> en remplissant en ligne le formulaire de demande d'inscription disponible dans l'onglet bibliothèque.
3. Inscription pour les non membres : l'accès à l'onglet bibliothèque du site CILV est possible hors connexion, *tout comme d'autres onglets de ce site qui ne présentent pas de problème de confidentialité ou sécurité*. L'inscription est ainsi possible pour ces personnes.
4. Heures d'ouverture : La bibliothèque n'a pas d'heures d'ouverture spécifiques. Merci de contacter le 079 905 13 82 si vous choisissez de venir sur place.
5. Réservation de livre(s) : Le prêt est exclusivement possible pour les personnes enregistrées, membres ou non membres de la CILV.
6. Choix des livres : la personne enregistrée fait son choix sur le site de la CILV. Pour faciliter votre recherche, un document avec le système de classement a été ajouté à l'onglet « liste des ouvrages ».
7. Préparation de vos livres : Vous serez informé par mail lorsque les livres seront préparés. Une fiche "sortie de livres" sera remplie pour contrôle. Une fiche "retour des livres" sera également remplie et accompagnera les ouvrages sortants. Elle devra être présentée lors du retour des livres, maximum 3 semaines plus tard.
8. Retrait de vos livres : une fois préparés, vos livres se trouveront sur le meuble, à droite de la porte de la bibliothèque, au 1^{er} étage du Centre Communautaire. C'est là que vous pourrez les redéposer, avec la fiche, après lecture.
9. Situation urgente: si vous avez besoin rapidement d'un ouvrage, vous pouvez voir directement avec Monsieur Yannick Cohen (079 905 13 82) ou Madame Monique Gabbai (078 563 98 82). Une fiche "sortie de livres" sera remplie pour contrôle. Une fiche "retour des livres" sera également remplie et accompagnera les ouvrages sortants. Elle devra être présentée lors du retour des livres, maximum 3 semaines plus tard. Le dépôt est prévu sur le meuble, à droite de la porte de la bibliothèque, au 1^{er} étage du Centre Communautaire.
10. Des propositions d'achat peuvent être faites dans la rubrique « propositions d'achat », de l'onglet bibliothèque du site ou sur une fiche à disposition dans le couloir bibliothèque/secrétariat .